



AN TÚDARÁS PÓILÍNEACHTA
POLICING AUTHORITY



Expériences de la police parmi les Brésiliens et les personnes d'ascendance Africaine en Irlande



March 2025

EXPÉRIENCES DES COMMUNAUTÉ BRÉSILIENNES ET D'ORIGINE AFRICAINE AVEC LES SERVICES DE POLICE EN IRLANDE

Résumé

Ce rapport, commandé par l'Autorité de police d'Irlande (l'Autorité) et réalisé par le Réseau irlandais contre le racisme (INAR) avec le Dr Lucy Michael, étudie les expériences des communautés africaines et brésiliennes en Irlande avec les services de police. L'objectif principal est de comprendre la nature et l'étendue des interactions de ces communautés avec la police, d'évaluer leurs perceptions et attitudes envers l'application de la loi, et d'identifier les domaines à améliorer pour renforcer les relations entre la communauté et la police.

Des études récentes de l'UE soulignent que les problèmes de confiance et les évaluations négatives de la police par les communautés minoritaires ont un impact significatif sur l'efficacité des services de police. Ces défis comprennent la sous-intervention policière, la sur-intervention policière, le profilage racial et un besoin de meilleures données sur les interactions de la police avec les communautés minoritaires. Le contexte de l'UE souligne la nécessité pour l'Irlande de s'aligner sur les efforts européens plus larges visant à améliorer les pratiques policières et à garantir le respect des normes en matière de droits de l'homme.

Les expériences des communautés brésiliennes et d'origine africaine en Irlande

La publication de ce rapport arrive à point nommé en raison des récents incidents qui ont attisé les inquiétudes concernant les pratiques de la Garda et leur impact sur les communautés minoritaires. Des affaires très médiatisées en Irlande, telles que la mort de George Nkencho, ainsi que la montée des préjugés anti-immigrés, ont attiré l'attention sur les questions de discrimination raciale envers les minorités ethniques et immigrées et sur la responsabilité de la police.

La croissance démographique des communautés africaines et brésiliennes, associée à leurs difficultés socio-économiques uniques, renforce l'urgence de traiter ces questions afin de garantir un traitement équitable et une protection juridique. En outre, le manque de données complètes sur les expériences policières de ces communautés a constitué une lacune importante dans la compréhension actuelle et le processus d'élaboration des politiques. Ce rapport vise à combler cette lacune en fournissant un examen détaillé et factuel des problèmes systémiques affectant ces groupes.

Méthodologie

La recherche a consisté en une enquête nationale en ligne ciblant des personnes brésiliennes et d'origine africaine, dans le but de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur leurs expériences avec la police, ainsi qu'en des groupes de discussion dans les zones rurales et urbaines et des entretiens individuels. Ces méthodes ont permis de recueillir un large éventail d'informations, notamment sur les contacts directs avec la police

irlandaise, les perceptions des services de police, les incidents de discrimination ou d'abus, et la connaissance des droits.

Principales conclusions

La Garda Síochána a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à améliorer les relations avec les communautés minoritaires, notamment une formation sur la diversité et la mise en place d'un programme d'apprentissage en ligne sur les crimes à caractère haineux. Malgré ces changements, les recherches indiquent que même lorsque les crimes racistes sont signalés, les réponses de la Garda sont souvent inadéquates et parfois préjudiciables aux victimes. De nombreux participants ont exprimé un manque de confiance important envers la Garda Síochána. La crainte de ne pas être pris au sérieux, les répercussions potentielles et des expériences négatives antérieures dissuadent de nombreuses personnes de signaler ces crimes. Il existe de bonnes pratiques évidentes en matière d'enregistrement des crimes à caractère haineux, mais elles sont très individualisées et incohérentes au sein de l'organisation. De même, les réponses de la Garda à la violence domestique se sont améliorées, mais elles sont contrebalancées par les expériences négatives de certaines victimes et le traitement inapproprié des suspects issus de minorités ethniques, ce qui entraîne peu de signalements de ce type de crime.

Une proportion importante de participants a déclaré avoir vécu ou avoir été témoins d'interactions négatives avec la police. Les problèmes les plus fréquents étant le profilage racial, les comportements discriminatoires et le manque de sensibilité culturelle. Les participants ont indiqué que le profilage racial était fréquent, ce qui suscitait un sentiment de méfiance et de peur envers la Garda et un fort sentiment d'injustice en général. L'exposition répétée à ce type de rencontres a créé un cycle de méfiance et de ressentiment dans des communautés entières. Cela affecte même certains travailleurs communautaires qui ont auparavant travaillé en étroite collaboration avec la Garda et qui se sentent désormais frustrés et désespérés face à l'indifférence des hauts responsables de la Garda envers les expériences de leurs communautés.

Les personnes interrogées et ayant participé à l'enquête ont décrit des expériences traumatisantes lors de leurs arrestations par des membres de la Garda Síochána, notamment des fouilles à nu, des dommages matériels et des arrestations injustifiées, dont certaines ont eu des répercussions psychologiques durables. Les principales préoccupations pour la poursuite de l'enquête comprennent l'escalade rapide des infractions mineures vers l'arrestation et la détention, la communication inadéquate des droits et les preuves de mauvais traitements, y compris les abus raciaux conduisant à la méfiance et à des traumatismes. Les cas de traitement injuste et de manque de transparence lors de ces rencontres ont conduit de nombreuses minorités ethniques à considérer comme risqué et potentiellement dangereux le fait de signaler des crimes ou de contacter la Garda.

Les participants ont démontré une connaissance modérée de certains droits, tels que le droit à une représentation juridique ou à voir un médecin pendant la détention. Les personnes d'origine brésilienne ont montré une meilleure connaissance de leurs droits en matière d'arrestation, de fouille, de détention et de dépôt de plainte que les personnes d'origine africaine ou afro-irlandaise. Cependant, la connaissance de l'obligation de fournir son nom et son adresse si un Garda le demande et de l'impossibilité de refuser une fouille

était limitée. Par exemple, 50 % des Brésiliens savaient qu'ils devaient fournir leur nom et leur adresse si un Garda le leur demandait, contre seulement 29 % des Africains et autres personnes d'ascendance africaine.

Les participants africains tout comme brésiliens ont exprimé leur scepticisme quant à l'efficacité de la procédure de plainte et se sont montrés réticents à déposer des plaintes par crainte de harcèlement ou de répercussions futures, les personnes d'origine brésilienne étant particulièrement préoccupées par les répercussions potentielles sur leur statut d'immigration. La connaissance de la Commission de médiation de la Garda Síochána (GSOC) en tant qu'organe de plainte est notable, mais il existe des perceptions erronées concernant d'autres organes de plainte.

En conséquence, la perception globale du comportement et des attitudes de la Garda envers les communautés ethniques minoritaires est majoritairement négative. La Garda Síochána est considérée, dans l'ensemble, comme fournissant un service réduit aux communautés ethniques minoritaires et leur portant activement préjudice par une politique discriminatoire. Cette perception est particulièrement forte chez les jeunes et ceux qui vivent en Irlande depuis plus longtemps. Les Africains et les Irlandais d'origine africaine ont montré une confiance plus faible et perçoivent un traitement plus strict en fonction de l'origine ethnique.

Les interactions personnelles positives avec la Garda dans le cadre de la police de proximité n'ont que partiellement permis d'accroître la confiance des communautés africaines et brésiliennes. Les initiatives d'engagement communautaire, telles que les activités et les événements de sensibilisation, ont été bien accueillies et appréciées par les participants. Toutefois, des efforts urgents sont nécessaires pour renforcer la confiance envers l'organisation, notamment en ce qui concerne la justice procédurale.

Recommandations

Ce rapport met en évidence les problèmes critiques dans les relations entre la Garda Síochána et les communautés africaines et brésiliennes en Irlande. Relever ces défis nécessite une approche multidimensionnelle impliquant des changements de politique, une formation améliorée et un engagement communautaire soutenu. Les conclusions et recommandations visent à guider l'Autorité et les autres parties prenantes dans la promotion d'un système de police plus inclusif, plus juste et plus efficace, qui serve équitablement tous les membres de la société.

1. Mettre pleinement en œuvre la recommandation du Plan d'action national contre le racisme relatif aux services de police afin d'*« identifier et d'éliminer toute pratique policière ciblant des groupes spécifiques victimes de racisme, y compris par le biais du profilage racial ou ethnique »* :
 - 1.1. En adoptant une définition complète du profilage racial, alignée sur celle de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), et en rendant obligatoire l'adaptation et la mise en œuvre des recommandations de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur la prévention du profilage illégal ; et

- 1.2. En interdisant le profilage racial dans la loi, y compris toutes les formes de discrimination raciale directe et indirecte par la Garda, en mettant pleinement en œuvre les recommandations de 2019 adressées à l'Irlande par le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale ; et
 - 1.3. En ajoutant l'interdiction du profilage racial au modèle décisionnel de la Garda
2. Mettre en place les dispositions législatives et les procédures nécessaires pour permettre la collecte et la publication de données ventilées par race, origine ethnique, religion, sexe et handicap dans l'ensemble du système de justice pénale irlandais, y compris dans toutes les opérations de police, les tribunaux et les statistiques sur la criminalité, afin de bien comprendre comment les minorités raciales et ethniques sont traitées dans chaque section du système judiciaire, y compris en ce qui concerne les dispositions de la Directive sur les victimes ;
3. Mettre en place une législation interdisant le dépôt d'accusations vexatoires par des membres de la Garda Síochána, afin de réduire leur utilisation contre les communautés minoritaires ;
4. Mettre en place un processus d'enregistrement des cas présumés de profilage racial et un mécanisme d'information sur les pratiques et d'obligation de publier des informations sur le nombre de plaintes pour profilage racial présumé par l'intermédiaire de Fiosrú, l'Organisme de médiation et de traitement des plaintes (anciennement GSOC) ;
5. Développer des mécanismes solides au sein de Fiosrú (anciennement GSOC) et de l'Autorité de police et de sécurité communautaire (PCSA) (anciennement Autorité de police et Inspection de la Garda) pour traiter et analyser toutes les plaintes liées à la discrimination raciale et aux comportements racistes, pour surveiller la conduite de la Garda et pour revoir les politiques et les pratiques à la lumière des conclusions ;
6. Réexaminer et réformer les politiques relatives aux contrôles et fouilles et autres opérations de police dans la communauté afin de s'assurer qu'elles sont appliquées de manière équitable et impartiale, et prendre en compte les impacts de toutes les opérations de police sur les communautés minoritaires ;
7. Introduire dans le Règlement de conduite établi par la Loi sur la police, la sécurité et la protection civile de 2002 une référence spécifique à la discrimination raciale ;
8. Mettre en œuvre des programmes de formation complets et obligatoires pour les membres de la Garda Síochána sur la connaissance culturelle, la lutte contre le racisme et la communication efficace avec les communautés minoritaires, et en particulier l'élimination du profilage racial dans les pratiques policières (conformément aux recommandations CERD RPG36 et ECRI RPG11) ;
9. Veiller à ce que les protections en matière de détention s'appliquent dès le moment de l'arrestation (et pendant le transport vers un poste de police), y compris la fourniture de conseils sur l'usage de la force, la communication d'informations sur les droits et les motifs de l'arrestation, et la responsabilité de la police en matière de normes de soins appropriées. Les politiques de la police d'Irlande du Nord relatives au rôle du Sergent de garde pourraient servir d'exemple de bonnes pratiques ;
10. Mettre en place des structures de partenariat interculturel dans chaque division entre la Garda Síochána et divers représentants des communautés ethniques minoritaires afin de faciliter la sensibilisation, de promouvoir la confiance et

- d'engager un dialogue solide et régulier, d'examiner l'efficacité des politiques et des pratiques policières et de promouvoir la sensibilisation aux droits, d'encourager le signalement des crimes et de favoriser de bonnes relations avec la communauté ;
11. Mettre en œuvre la Recommandation de politique générale n° 16 (RPG n° 16) de l'ECRI afin d'établir des garanties procédurales, souvent appelées « pare-feu », pour séparer les activités de contrôle de l'immigration des autres services publics essentiels (notamment en empêchant qu'une personne qui signale ou témoigne d'un crime ne fasse l'objet d'un contrôle de son statut d'immigration) et communiquer cette procédure aux communautés minoritaires ;
 12. Recueillir de manière adéquate des données sur la satisfaction des groupes ethniques minoritaires et des migrants à des fins d'analyse comparative et d'examen en incluant des échantillons ethniques supplémentaires dans l'enquête sur la criminalité et la victimisation de l'Office central des statistiques et l'enquête sur les attitudes du public de la Garda.

MICHAEL, L., O CURRY, S., SILVA, R.S. ET AL., (2025) EXPERIENCES OF POLICING AMONGST BRAZILIANS AND PEOPLE OF AFRICAN DESCENT IN IRELAND. DUBLIN: POLICING AUTHORITY. ISBN 978-1-0369-1650-3

RECOMMANDATIONS

EXPÉRIENCES DES COMMUNAUTÉ BRÉSILIENNES ET D'ORIGINE AFRICAINE AVEC LES SERVICES DE POLICE EN IRLANDE

AU GOUVERNEMENT, ORGANISMES DE SUPERVISION DE LA POLICE ET AN GARDA SIOCHANA

PROFILAGE RACIAL :

IDENTIFIER ET ÉLIMINER TOUTE PRATIQUE POLICIÈRE CIBLANT DES GROUPES SPÉCIFIQUES VICTIMES DE RACISME, Y COMPRIS PAR LE PROFILAGE RACIAL OU ETHNIQUE.

- ♦ ADOPTER UNE DÉFINITION ET DES DIRECTIVES GLOBALES SUR LE PROFILAGE RACIAL
- ♦ AJOUTER L'INTERDICTION AU MODÈLE DE PRISE DE DÉCISION DE LA GARDA
- ♦ RÉEXAMINER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET AUTRES POUR RÉDUIRE LA DISCRIMINATION
- ♦ CRÉER UN PROCESSUS DE CONSIGNATION
- ♦ PUBLIER LE NOMBRE DE PLAINTES

CONDUITE ET SUPERVISION :

- ♦ FAIRE MENTION DE LA DISCRIMINATION RACIALE DANS LES RÈGLEMENTS DE CONDUITE
- ♦ ÉTABLIR DES MÉCANISMES SOLIDES SUR LA DISCRIMINATION RACIALE DANS FIOSRÚ ET PCSA
- ♦ METTRE EN ŒUVRE INTÉGRALEMENT LES MESURES DE PROTECTION CUSTODIALES

RÉGLEMENTATION :

- ♦ INTERDIRE LE PROFILAGE RACIAL DANS LA LOI
- ♦ RÉGLEMENTER LES ACCUSATIONS VEXATOIRES
- ♦ SÉPARER LES SERVICES D'IMMIGRATION ET LA POLICE
- ♦ LÉGIFÉRER SUR LA COLLECTE ET LA PUBLICATION DE DONNÉES ÉTHNIQUES

PARTENARIAT INTERCULTUREL :

- ♦ STRUCTURES AU SEIN DE CHAQUE DIVISION
- ♦ SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE
- ♦ DIALOGUE
- ♦ REVUE DES POLITIQUES ET PRATIQUES
- ♦ SENSIBILISATION AUX DROITS
- ♦ ENCOURAGER LES SIGNALEMENTS
- ♦ PROMOUVOIR DE BONNES RELATIONS COMMUNAUTAIRES

SUIVI DE L'IMPACT :

- ♦ RÉCOLTER DES DONNÉES SUR LA SATISFACTION DES GROUPES ÉTHNIQUES MINORITAIRES ET DES MIGRANTS
- ♦ ÉVALUER L'IMPACT DES OPÉRATIONS POLICIÈRES SUR LES COMMUNAUTÉS

CONCLUSIONS CLÉS

EXPÉRIENCES DES COMMUNAUTÉ BRÉSILIENNES ET D'ORIGINE AFRICAINE AVEC LES SERVICES DE POLICE EN IRLANDE

SIGNALEMENTS

- ◆ FAIBLE NIVEAU DE CONFIANCE DANS LES RÉPONSES DE LA GARDA
- ◆ VICTIMES NON CRUEES, RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES ET TRAITEMENT HOSTILE
- ◆ INCONSISTANCE DES DONNÉES SUR LES CRIMES HAINEUX
- ◆ LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ SONT DÉÇUS

« ILS M'ONT TRAITÉ COMME UN CRIMINEL. J'AI APPELÉ À L'AIDE ET MAINTENANT J'AI PEUR D'EUX. »

' LA POLICE PERD SON SANG-FROID ET DEVIENT PLUS AGRESSIVE. '

CONDUITE ET RECOURS À LA FORCE

ESCALADES D'INCIDENTS MINEURS À ARRESTATION
UTILISATION EXCESSIVE OU DISPROPORTIONNÉE DE LA FORCE
CONDUITE DE LA GARDA PERÇUE COMME MANQUANT DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITÉ

« J'AI ÉTÉ FOUILLÉE TELLEMENT DE FOIS QUE J'AI ARRÊTÉ DE SORTIR. J'AVAIS L'IMPRESSION D'ÊTRE SUSPECT JUSTE PARCE QUE J'ÉTAIS MOI. »

« ILS M'ONT ARRÊTÉE DEVANT MES ENFANTS ET M'ONT FAIT ME SENTIR IMPUISSANT. »

CONTRÔLES

- ◆ MAUVAISE COMMUNICATION DES DROITS PAR LA GARDA
- ◆ CONNAISSANCE VARIABLE DES DROITS LORS DE CONTRÔLES ET DE FOUILLES
- ◆ BEAUCOUP D'INCOMPRÉHENSIONS OU DE PEURS DE FAIRE VALOIR SES DROITS

« NOUS NE SOMMES PAS EN SÉCURITÉ AVEC LA GARDA, MAIS NOUS NE SOMMES PAS EN SÉCURITÉ NON PLUS SANS ELLE. »

PLAINTES

- ◆ SEUL 1 SUR 5 PENSE QU'IL SERAIT TRAITÉ ÉQUITABLEMENT EN CAS DE PLAINTÉ
- ◆ LA PEUR DES REPRÉSAILLES EMPÊCHE LES PLAINTES

' LA PROCÉDURE DE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ EST TRÈS COMPLEXE '